



GARANTIE LEGALE

Mérignac, le 28/05/2024

La société SPTD conformément au Code de la Consommation garantit ses produits 2 ans à compter de la date d'achat par le client final. Si un produit venait à être défectueux durant les 2 ans suivant l'achat, la garantie s'appliquerait uniquement sur présentation de la facture client et après analyse du produit défectueux.

Sont exclus de cette garantie :

- Les pièces d'usures comme la visserie
- Si le défaut résulte de matériaux que le client a fourni ou ajoutés
- Si Le défaut constaté ne vient pas du produit, mais d'une mauvaise utilisation de celui-ci par le client.

Emmanuelle BIGAUD
Responsable Qualité

S.P.T.D.

100, rue du Golf - BAT : M2 - Parc Innolin
CS 60073

33700 MERIGNAC (France)

Tel : 05 57 53 29 90 - Fax : 05 56 47 30 94

e-mail : sptd@sptd.fr